



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte

Réseau
at
Moni
bel



19017215

Déposé / Reçu le

22 JAN. 2019
Greffe

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 4475175-17

Dénomination ASBL La clé des champs
(en entier) :

(en abrégé) :

Forme juridique : Association Sans But Lucratif

Siège : 44, rue Stanislas-Legrelle
1090 Bruxelles

Objet de l'acte : Dissolution et clôture

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Procès verbal de l'assemblée générale du jeudi 23 février 2017

Présents: Mr Albert Suys Président, Mme Gabrielle Yonkerque

Ordre du jour

Résiliation de l'ASBL, décès de Mme Louise Devant trésorière et le placement de Mr Jean Yonkerque secrétaire depuis décédé. Soucis de santé graves de Mme Gabrielle Yonkerque.

Suite à notre entrevue, il a été décidé de clôturer l'ASBL La clé des champs. Celle-ci n'est plus en activité depuis juin 2014. Madame Yonkerque Gabrielle ne peut plus donner les cours suite à des soucis de santé et intervention cardiaque. Elle est depuis en invalidité totale. Madame Louise Devant est décédée et avait déjà quitté l'association. Mr Yonkerque Jean est décédé et avait lui aussi quitté l'association.

L'ASBL ne possédant ni actif, ni passif. Il n'y a pas lieu de nommer un liquidateur et on prononce la clôture de l'ASBL La clé des champs.

La séance est levée à 20h n° d'identification au moniteur est: 9080/92

Monsieur Albert Suys
Président

Mme Gabrielle Yonkerque
Ajointe au secrétariat

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant
pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers.
Au verso : Nom et signature